



Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

Il comprend 21 pavillons qui hébergent : des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un laboratoire informatique; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone et télévision par câble. Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;

- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte des exigences alimentaires;
- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- une infirmerie.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant


Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Centre international de formation de l'OIT
Programme des normes internationales du travail, des droits au travail et de l'égalité des genres
Viale Maestri del Lavoro 10, 10127 Turin (Italie)

Tél.: +39.011.693.6620 / +39 011 693.6626
Fax: +39.011.639.1913
Courriel: ils@itcilo.org
Site web: www.itcilo.org



Copyright © Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, 2017. Tous droits réservés.
Projet graphique : Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie

Réalisé avec un papier porteur du Label Ecologique Européenne,  N° d'enreg. FR/011/002, fournie par International Paper.



A9011179

Normes internationales du travail

14 – 25 mai 2018

Turin (Italie) et Genève (Suisse)



Centre international de formation

www.itcilo.org

Normes internationales du travail



Ce cours fait partie de l'**Académie sur les normes internationales du travail**, qui s'adresse à un public varié et entend bâtir des ponts entre des participants venant d'horizons professionnels et géographiques divers.

C'est pourquoi le programme prévoit chaque jour une session plénière traitant de thèmes qui façonnent le monde du travail et explorant les interconnexions entre ces sujets et leurs liens avec les normes internationales du travail.

Contexte et motifs

L'une des fonctions les plus anciennes et les plus importantes de l'Organisation internationale du Travail (OIT) consiste à élaborer des normes internationales du travail (NIT). Celles-ci sont adoptées par la Conférence internationale du Travail – une assemblée tripartite – sous la forme de conventions et de recommandations. Les conventions sont des traités internationaux qui sont ouverts à la ratification des Etats Membres. Les Etats Membres qui ratifient les conventions s'engagent formellement à en retenir les dispositions dans leur législation comme dans la pratique et à rapporter de leur application à intervalles réguliers. Les recommandations sont des instruments non contraignants qui inspirent les politiques, la législation et la pratique nationales. Depuis la fondation de l'OIT en 1919, 189 conventions et 205 recommandations ont été adoptées.

Les NIT sont le reflet d'accords internationaux tripartites et revêtent ainsi un caractère universel. Elles prennent également en considération le fait que les cultures, l'histoire, les systèmes juridiques et les niveaux de développement économique ne sont pas les mêmes dans tous les pays.

Les NIT couvrent une large gamme de sujets, à savoir la liberté syndicale, la négociation collective, le travail forcé, le travail des enfants, l'égalité de chances et de traitement, les consultations tripartites, l'administration et l'inspection du travail, la politique de l'emploi et la promotion de l'emploi, l'orientation et la formation professionnelles, la sécurité de l'emploi, la politique sociale, les salaires, le temps de travail, la sécurité et la santé au travail, la sécurité sociale, la protection de la maternité, les travailleurs migrants, le VIH/SIDA, les gens de mer, les pêcheurs, les dockers, les peuples indigènes et tribaux, et d'autres catégories spécifiques de travailleurs.

Une fois une norme internationale du travail adoptée, les Etats Membres sont tenus, en vertu de la Constitution de l'OIT, de la soumettre à l'autorité nationale compétente (généralement, le parlement national) en vue d'un suivi approprié. Dans le cas des conventions, il s'agit d'en envisager la ratification. Plus de 8 090 ratifications de conventions ont été enregistrées à ce jour.

L'OIT a établi des mécanismes pour contrôler l'application des NIT dans la législation comme dans la pratique. Ces mécanismes sont uniques sur le plan international et se fondent sur l'évaluation, par des experts indépendants, de la manière dont ces obligations sont respectées et sur l'examen de cas par les organes de l'OIT. Si les problèmes sur l'application des NIT persistent, l'OIT vient en aide aux pays par le biais du dialogue social et de l'assistance technique.

Objectifs

Objectif général

Ce cours a pour but de renforcer la capacité nationale de suivre les procédures des NIT, y compris l'obligation de présenter des rapports conformément à la Constitution de l'OIT

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les participants seront en mesure de:

- participer activement aux procédures d'élaboration des normes internationales du travail, de soumission, de ratification, de contrôle régulier et spécial dans les domaines relevant du mandat de l'OIT;
- suivre activement la discussion, lors de la Conférence internationale du Travail, concernant l'adoption et l'application des NIT.

Profil des participants

Le groupe cible est constitué de:

- fonctionnaires publics responsables des questions liées aux normes nationales et internationales du travail, y inclus le suivi des obligations établies par la Constitution de l'OIT; et
- représentants d'organisations d'employeurs et de travailleurs responsables des questions concernant l'OIT.

Une bonne maîtrise de l'une des langues de travail est indispensable.

Structure et contenu

Le cours se déroulera sur le campus du Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT) à Turin, Italie, et au Bureau International du Travail à Genève, Suisse. Il durera dix jours ouvrés dont l'emploi du temps sera très probablement organisé comme suit:

- du 14 au 23 mai 2018: cours à Turin;
- le 24 et 25 mai 2018: cours à Genève.

Le cours abordera les thèmes suivants:

- le mandat et la structure de l'OIT;
- les procédures des NIT:
 - élaboration de normes,
 - soumission,
 - ratification, entrée en vigueur et dénonciation,
 - système de contrôle régulier: présentation de rapports (articles 22 et 19 de la Constitution de l'OIT), Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, Commission de l'application des normes de la Conférence, procédures spéciales de contrôle: procédures en matière de liberté syndicale, procédures constitutionnelles (réclamations en vertu de l'article 24 de la Constitution de l'OIT et plaintes en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'OIT);
- le contenu des NIT:
 - normes fondamentales au travail: liberté syndicale et négociation collective, travail forcé, travail des enfants, égalité de chances et de traitement,
 - consultations tripartites,
 - inspection du travail,
 - politique de l'emploi et promotion de l'emploi,

- temps de travail,
- santé et sécurité au travail,
- protection de la maternité,
- travailleurs domestiques;
- base de données NORMLEX et autres ressources sur les NIT;
- Vème question inscrite à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail (action normative, double discussion): La violence et le harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail.

Langues

Les langues du cours seront l'anglais, l'espagnol et le français, avec interprétation simultanée. Chaque langue ne sera toutefois confirmée que si un nombre minimum de participants est atteint.

Méthodologie et matériels

La méthodologie du cours se fonde sur une approche pratique et encourage une attitude très active de la part des participants.

Les méthodologies utilisées combineront présentations (en face à face et par vidéoconférence), jeux de rôles, exercices de terminologie et exercices pratiques suivis de discussions.

Des jeux de rôles ont été conçus expressément pour présenter pendant ce cours les procédures du système des NIT.

Personnes ressources

Les orateurs seront des experts du BIT, des intervenants extérieurs et des formateurs du CIF-OIT.

Bourses

Un nombre limité de bourses sont disponibles pour les candidats remplissant les conditions requises.

Le fait que le cours ait lieu immédiatement avant la Conférence internationale du Travail permet aux participants d'y assister à moindre coût. La bourse couvrant le voyage aller-retour, l'institution ne devra prendre en charge que les frais de subsistance relatifs aux jours passés par le participant à Genève après le cours.

Frais de participation

Le coût total de la participation est de **4 400 euros**, qui englobent les frais didactiques (2 450 euros) et les frais de subsistance (1 950 euros).

- Les frais didactiques incluent: la préparation, l'exécution et l'évaluation du cours; les livres et le matériel didactique; l'utilisation des infrastructures de formation et des services d'assistance.
- Les frais de subsistance couvrent: la pension complète et l'hébergement au Centre; l'assurance médicale d'urgence; les activités socio-récréatives; le voyage de Turin à Genève en autocar; le logement (petit déjeuner compris) et une indemnité pour les repas à Genève.

Les prix mentionnés n'incluent pas le coût du voyage international du pays du participant vers le lieu où se déroule le cours.

Les participants doivent s'assurer qu'ils disposent d'un passeport en cours de validité et des visas requis pour entrer dans les pays où se déroule le cours et dans tout autre pays d'escale pendant leur voyage vers et depuis le lieu du cours.

Les frais de visa, les taxes d'aéroport, les déplacements dans le pays du participant et les escales non autorisées ne seront pas remboursés.

Modalités de paiement

Les frais didactiques et de subsistance doivent être réglés avant le début du cours par le participant ou l'institution de parrainage par virement bancaire ou par carte bancaire.

Les virements doivent être adressés à:

Centre international de formation de l'OIT

Compte n° 560002

Banque: Intesa-Sanpaolo Ag. 523

IBAN: IT96 G030 6909 2141 0000 0560 002

BIC: BCITITMM

Adresse: Viale Maestri del Lavoro 10, 10127 Turin, Italie

Remarque: veuillez indiquer le nom du participant et le code de la formation sur le formulaire de virement.

Pour effectuer un paiement par carte de crédit, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: ils@itcilo.org.

Pour toutes les informations relatives aux paiements, aux annulations et aux remboursements, veuillez consulter la page: <http://www.itcilo.org/fr/training-offer/how-to-apply>.

Inscriptions

La date limite pour les inscriptions est fixée au **13 avril 2018**.

Les candidats devront fournir les documents suivants via le site web:

- le formulaire d'inscription en ligne dûment complété, disponible à l'adresse: <http://intranetp.itcilo.org/STF/A9011179/fr>,
- l'annexe au formulaire, fournissant des informations sur la participation à la Conférence internationale du Travail et la lettre de parrainage confirmant le soutien financier, à télécharger lors de l'envoi du formulaire d'inscription.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.

Les candidatures émanant d'organisations de travailleurs ou d'employeurs doivent être approuvées par les secrétaires du groupe des travailleurs ou des employeurs du Conseil d'administration du BIT.

En tant qu'organisation chargée de promouvoir la justice sociale et les droits internationalement reconnus de la personne et du travail, l'OIT joue le rôle de chef de file des efforts menés au niveau international pour encourager l'égalité des genres. En ligne avec cette politique de l'OIT, la candidature des femmes est particulièrement encouragée.